Services à la personne
Agence nationale

CNSA
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Les Rencontres Techniques du Club CESU

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

simplifiez-vous la vie !

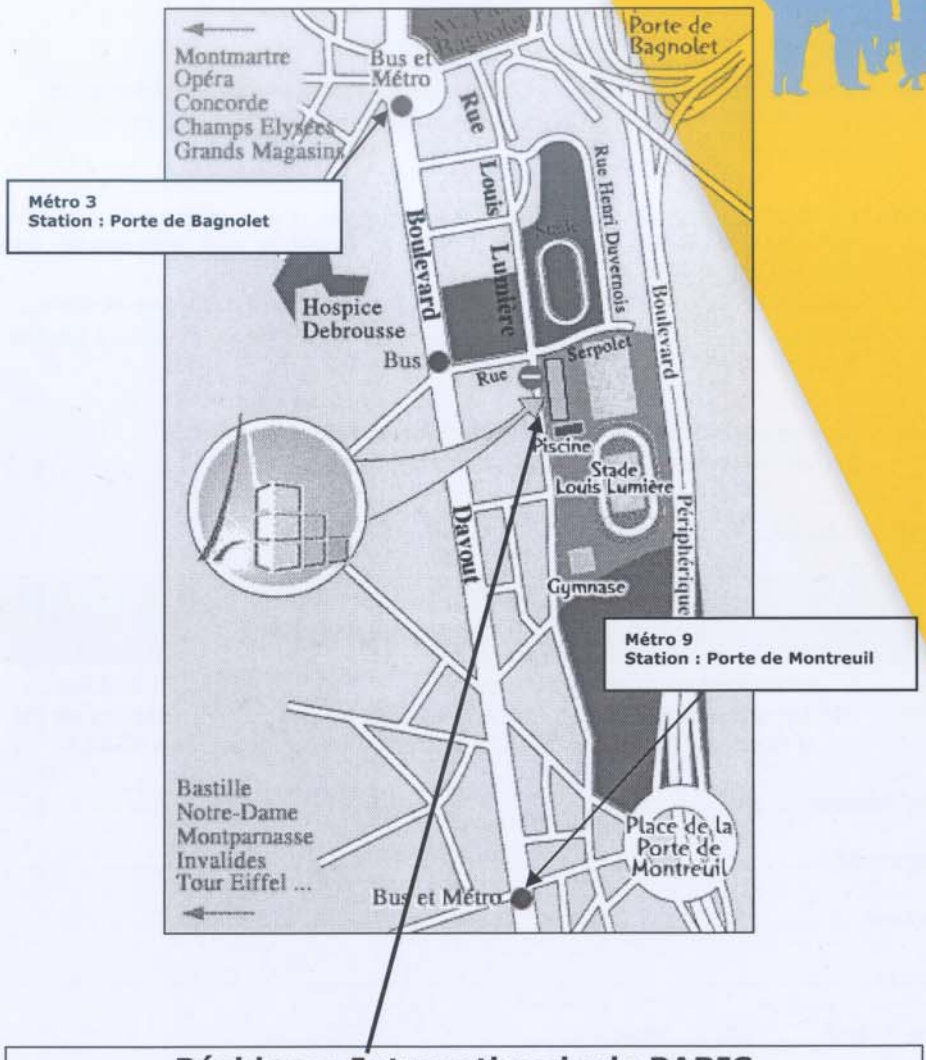

Résidence Internationale de PARIS
44, rue Louis Lumière – 75020 PARIS

LA MISE EN OEUVRE DU CESU

Gros plan sur les cotisations sociales, le plan de communication et la dématérialisation

Mardi 18 septembre 2007
Résidence Internationale de Paris

Madame, Monsieur,

La 1ère Rencontre Technique portait sur les étapes préalables à la mise en œuvre du CESU, notamment l'étude préalable et l'appel d'offres. Cette 2ème Rencontre Technique aborde la phase suivante : la mise en place.

Nous avons choisi de vous faire partager les résultats les plus récents des expériences des acteurs locaux, les évolutions réglementaires en cours et les nouveaux dispositifs techniques. Trois thèmes seront plus particulièrement abordés :

- le dispositif de règlement des cotisations sociales en cas de paiement des allocations à des bénéficiaires qui ont choisi l'emploi direct,
- le plan de communication destiné à accompagner la mise en place du paiement en CESU,
- et enfin la dématérialisation de ce nouveau moyen de paiement.

Deux Départements vous apporteront le témoignage de leurs expériences, notamment sur ces thèmes : les Pyrénées-Orientales, et la Saône-et-Loire. Les experts de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) et de l'Agence Nationale des Services à la Personne (ANSP) vous présenteront les dernières avancées des dispositifs techniques et de la réglementation sur les cotisations sociales et la dématérialisation des titres CESU.

Bruno ARBOUET
Directeur Général de l'ANSP
Président du Comité de Pilotage du Club CESU

Pour tout renseignement :

Réseau IDEAL
Marjolaine VIALA – Responsable du Club CESU
84 ter, avenue de Fontainebleau
94276 LE KREMLIN-BICETRE CEDEX
Tel : 01 45 15 09 53 – m.viala@reseau-ideal.asso.fr
www.servicesalapersonne-clubcesu.net

La mise en œuvre du CESU

Gros plan sur les cotisations sociales, le plan de communication et la dématérialisation

Mardi 18 septembre 2007 à la Résidence Internationale de Paris

09h00 **Accueil des participants**

09h40 **Ouverture de la journée de formation**
Bruno ARBOUET, Directeur Général de l'ANSP, Président du Comité de Pilotage du Club CESU

09h50 **Les cotisations sociales : cadre général**
Julien ROSIO, Gestionnaire de projet, ACOSS

10h00 **6 mois après la mise en place du *Chèque solidarités* : quels enseignements sur l'utilisation du CESU préfinancé dans les Pyrénées-Orientales ?**
Alain PORTEILS, Directeur du Conseil de Gestion, Conseil général des Pyrénées Orientales
Julien ROSIO, Gestionnaire de projet, ACOSS

11h00 **Tiers-payant, présentation de la problématique et du plan d'action**
Julien ROSIO, Gestionnaire de projet, ACOSS
Dominique ZUMINO, Responsable de l'Action Sociale, ANSP

12h00 **Club CESU : mode d'emploi pour les organismes financeurs des prestations sociales d'aide à la personne et de garde d'enfants**
Laetitia TURCATA, Responsable du Pôle Solidarités, Réseau IDEAL
Marjolaine VIALA, Responsable du Club CESU, Réseau IDEAL

12h30 **Déjeuner**

Chaque intervention sera suivie d'un temps d'échange avec la salle

14h00 **Plan de communication du Conseil général des Pyrénées-Orientales**
Alain PORTEILS, Directeur du Conseil de Gestion, Conseil général des Pyrénées-Orientales

14h50 **Le CESU *(Chèque autonomie 71)* : vecteur d'une politique globale de réformes dans le champ de l'aide à domicile des personnes âgées dépendantes dans la Saône-et-Loire**
Jean-François RIOUFOL, Directeur PA/PH, Conseil général de Saône-et-Loire
Virginie GANNEAU, Chef du Service Handicap et Gérontologie, Conseil général de Saône-et-Loire

15h40 **La dématérialisation : cadre technique et réglementaire**
Patrick ENGELBACH, Responsable du CESU, ANSP

16h30 **Clôture**

B U L L E T I N D ' I N S C R I P T I O N

(Dans la limite des places disponibles)

A retourner avant le 7 septembre 2007 au Réseau IDEAL :
84 ter avenue de Fontainebleau - 94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex ou
à faxer au 01 45 15 09 00 à l'attention de **Marjolaine VIALA**.

Nom/Prénom.....

Organisme.....

Fonction.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tél. .....Fax .....

E-mail.....

La participation à cette journée de formation est <u>gratuite</u> sauf frais de déjeuner

- ❑ Participera au déjeuner – *prévoir le règlement de 15€ sur place en espèce ou en chèque (de préférence)*
- ❑ Ne participera pas au déjeuner **Signature**